

DAJI/SAI/DLH/TL/AR/CAcp n°2023-2024-178

Conseil académique plénier

Arrêté de composition

Le Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-6 et L.712-6-1;

Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, mis à jour le 15 septembre 2022 ;

Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins des 25 septembre et du 1er décembre 2020;

Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins du 09 mars 2023 ;

Vu l'arrêté de composition du Conseil académique plénier n°2023-2024-94 du Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion en date du 24 avril 2023 ;

Vu la délibération n°2021-01 du Conseil d'administration en date du 28 janvier 2021 portant élection de Monsi**e**ur Gilles LAJOIE, Professeur des Universités, à la présidence du Conseil académique plénier de l'Université de La Réunion ;

Vu la désignation des personnalités extérieures nommées par l'Assemblée plénière du Conseil Régional en date du 20 juillet 2021 ;

Considérant la désignation de Monsieur CRISCUOLO François en remplacement de Monsieur PINAY Gilles, membre désigné dans le collège des personnalités extérieures ;

ARRÊTE

Article 1er: Collège A professeurs et personnels assimilés

Secteur DEG

Monsieur

CUCCHI Alain

Monsieur

DESAULNAY Olivier

Madame

MARTEAU-PETIT Mireille

Monsieur

SMAOUI Hatem

Siège vacant

Secteur LSHS

Monsieur

COMBEAU Yvan

Madame

DUBOIN Corinne

Monsieur

IDELSON Bernard

Monsieur

MARIMOUTOU Jean-Claude Carpanin

Madame

PENNOBER Gwenaëlle

Secteur ST

Monsieur

BOYER Harry

Monsieur

KODJA Hippolyte Hugues

Madame

MORILLON Marianne REYNAUD Bernard

Monsieur Siège vacant

Secteur SANTE

Monsieur

MEILHAC Olivier

Madame

RIQUEL-LEVENEUR Line

Monsieur

VON THEOBALD Peter

Article 2 : Collèges 2, 3, 4 de la Commission de la recherche et B autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

Secteur DEG

Monsieur BARRUE-BELOU Rémi Madame CAMELIS Christèle

Madame CASSAM SOORMA Khadija

Madame KUHN Céline

Monsieur TROMMSDORFF Robert

Secteur LSHS

Madame ALMAR Nathalie Monsieur BOUCHET Serge Monsieur GARAN Frédéric Madame SAAYMAN Sandra

Madame VAUGIEN-CHEUNG HOI PING Martine

Secteur ST

Monsieur CADERBY Teddy
Monsieur CUBIZOLLES Sylvain
Monsieur KADJO Jean-Jacques
Madame MAGALON Hélène
Madame PENIN Lucie Marie Anne

Secteur SANTE

Monsieur HOARAU Jean-Jacques

Madame ROBERT DA-SILVA Christine

Siège vacant

Collège 4

Monsieur SANCHEZ Valérian

Article 3: Collèges 5 et 6 de la Commission de la recherche et BIATSS de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

Madame BEUF Nathalie
Madame DUPUIS Kelly
Madame FRINGUE Maria

Madame HAMILCARO SOUPRAMANIEN Claudine

Madame HOAREAU Karen Madame NISSARE Zoulekha Madame ROBERT Stéphanie Monsieur SEBASTIEN Didier

Article 4: Collège Usagers

Secteur DEG

TitulairesSuppléantsMadameDENA ElodieSiège vacantMonsieurREMTOULA RayanSiège vacant

MonsieurSAID Hassane DjaffarMonsieur SOULA FaridMadameVALENTIN AndréaMonsieur LEBIGRE HervéMadameVIRICATIN ShalinaMadame MUSSARD Lie-Anne

Secteur LSHS

Titulaires Suppléants

Madame LEBON Coralie Madame PICARD Rosalie

Monsieur MAUNIER Alan Siège vacant

MadameMOUSSA ALI SoihabadiMadame LAGARRIGUE NoëmieMonsieurPIERRE LOUIS JérômeMadame ARGELAS OcéaneMonsieurSAUTRON RudrigueMonsieur CARPAYE Anthony

Secteur ST

Titulaires

Monsieur **CARRIERE RICHEZ Patrick**

Madame

CLAIN Eléonore

Madame

GAIDO-AMOROS Alexia

Monsieur

GREBONVAL Kilian

Monsieur **RAMSAMY Bertrand** Suppléants

Madame DAVIDSON Anne-Sophie

Madame CUNY Lana

Madame KOMBI N'KONG Lesly Monsieur LAMOUREUX Nathan

Monsieur QUINOT Jonas

Secteur SANTE

Titulaires Madame

CARCAUZON Victoria

Madame Monsieur PAYET Jade SALIME Ayyache Suppléants

Monsieur TURPIN Renan

BERTILE Wilfrid

DOUSSIN Jean-François

Siège vacant

Siège vacant

Article 5 : Collège des personnalités extérieures élues et nommées

Suppléants Monsieur

Monsieur

ANNETTE Christian

Monsieur Madame

CRISCUOLO François GOUYON Béatrice

Madame

Monsieur

MAILLOT-FAUBOURG Sabine

Madame

QUENTEL Maryvonne

Monsieur

ROSIER Pierre

Monsieur Madame

TEYSSEDRE Mickaël

VUILLERMOT Sonia

Article 6 : Présidence du Conseil académique plénier

La réunion du Conseil académique plénier est présidée par le président du Conseil académique. En cas d'empêchement, il est présidé par le Président, ou, par délégation du Président de l'Université, par l'un des vice-présidents du Conseil d'administration.

Article 7 : Publicité et exécution

La Direction générale des services est chargée de la publication du présent arrêté au Recueil des actes administratifs de l'Université de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 02/05/2024

Pr. Gilles LAJC

Président du Conseil académique